

1^{er} juin 2021 – Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

Les policiers municipaux en première ligne!

Une collègue policière municipale de La Chapelle-sur-Erdre, en Loire-Atlantique, vient d'être victime d'une odieuse agression, qui a mis sa vie en danger. Nos pensées vont, évidemment, vers cette collègue qui semble aujourd'hui hors de danger vital et à qui la CGT souhaite un bon rétablissement sans séquelles, vers ses proches et vers les membres du personnel de la commune, dont nous devinons l'émotion.

Mais au-delà, ces évènements mettent en lumière le fait que les agents territoriaux sont en première ligne face à toutes les couches de la population. De plus en plus, les services de police municipale, les services d'aide à la personne dans les collectivités sont placés dans des situations humaines ingérables, ne leur permettant pas d'accomplir leurs missions en raison d'un recul des pouvoirs publics sur les suivis sociaux. C'est particulièrement vrai pour les policiers municipaux, de plus en plus souvent primo-intervenants sur les situations.

Nos collègues territoriaux sont restés présents sur tout le territoire national, depuis le début de la pandémie, pour répondre aux besoins, pour assister et secourir les habitants. Leur permettre d'assurer leurs missions dans les meilleures conditions de sécurité constitue une obligation des employeurs locaux. La CGT s'emploie tous les jours à ce que cette obligation soit respectée.

L'enquête devra déterminer si cela a été le cas en l'occurrence, et si toutes les conditions de suivi judiciaire et psychiatrique de l'agresseur ont été remplies.

Cet épisode ne peut que conforter la nécessité de reconnaître à leur juste valeur les policiers municipaux. À ce propos, force est de constater, en revanche, le récent refus du Gouvernement de leur accorder le 1/5ème de bonification pour la retraite.

Nous restons, quant à nous, déterminés à œuvrer dans le sens de cette reconnaissance.